

# Programme de formation

## Habilitation électrique

# BO, HO, HOV

*Durée de validité : 3 ans*



ADEMS, 39 CHEMIN DE TERRON

SIREN RCS DE NICE - SIRET :  
843 263 989 0017

NUMÉRO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ :  
93.06.08566.06

N° D'ACTIVITÉ CNAPS :  
FOR-006-2025-07-06-20200721448

*Art.L612-14 du CSI :  
"L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance  
publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient."*

## OBJECTIF

Préparation initiale à l'habilitation électrique pour non électricien pour réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.



# Informations générales



## 1 PUBLIC CONCERNÉ

Personnel exécutant non électricien qui opère dans des zones où subsistent des dangers électriques et encadrant chargé de chantier non électrique, intervenant sur les installations électriques temporaires telles que celles des structures, baraques, stands situés dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions ou des spectacles :

- Les installations du bâtiment, des travaux publics et du génie civil
- Les installations utilisées pendant les phases de construction ou de réparation, à terre, de navires, de bateaux ou d'aéronefs
- Les installations des chantiers forestiers et des activités agricoles
- Les installations de la production, la conversion, la distribution ou l'utilisation de l'énergie électrique et d'éclairages public et privé
- Les installations des atmosphères explosives
- Les installations de soudage, métallurgie, chaudronnerie et mécanique présentant des risques particuliers de choc électrique

## 2 PRÉREQUIS

- L'employeur doit examiner les habilitations pour tout salarié potentiellement exposé au risque électrique au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire
- Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son salarié une habilitation électrique B0, H0 ou H0V.
- La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

## 3 RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Formation sécurité pour l'attribution d'une carte verte (UTE) signée par le titulaire et l'employeur
- Imputable L6331 - 3 (Décret 2010-1118-UTE C18-510-NF C18-510)

## 4 MODALITÉS DE LA FORMATION

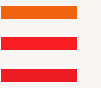
- **Délai d'accès à la formation :**  
15 Jours (sous réserve d'un dossier complet)
- **Durée de la formation :**  
**1 jour - soit 7 heures**
- **Nombre de participants :**  
12 personnes maximum
- **Lieu :**  
ADEMS, notre centre de formation, ou en intra-entreprise

## 5 RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- **Equipe dirigeante :**
  - M. Frédéric RIGON : f.rigon@adems-sud.com
  - M. Michael VIGNERON : m.vigneron@adems-sud.com
- **Responsable pédagogique :**
  - Houcine BOUDIA : h.boudia@adems-sud.com
- **Service administratif :**
  - Camilia KORFED: c.korfed@adems-sud.com



# Informations & Programme



## 6

### INTERVENANTS

Nos formateurs sont des professionnels avec plus de 3 ans d'expériences.

Ils possèdent une solide pratique dans le domaine de la sécurité électrique.

## 7

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apport théoriques
- Exercices de mise en situation, cas concrets
- Exercices de simulation liés à la prévention des risques au travail

## 8

### PROGRAMME

- La progression de la réglementation sur les risques électriques
- Les grandeurs électriques, les fondamentaux
- Les dangers de l'électricité
- Les zones à risque électrique (DL VS-DL VR-DMA)
- Les différents domaines de tension AC/DC
- Le principe d'une habilitation, définition et les symboles
- Les prescriptions de documents administratifs associés
- Les moyens de protections (TBTS, DIFFERENTIEL 30MA et EPI)
- Les choix des matériels et des outils isolés de sécurité électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie électrique
- **Contrôles individuels notés, TP**
- Synthèse et bilan de la formation

## 9

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Exercices de mise en situation
- Evaluations formatives
- Test final QCM et évaluation pratique